

Conditions d'admission dans les écoles de formation générale

Ecole de culture générale
Certificat de culture générale

Lycées
Maturité gymnasiale

Lycée cantonal
Maturité gymnasiale bilingue
intercantonale

**11S achevée dans une école
secondaire publique**

**10S achevée dans une école
secondaire publique**

3A

Total des notes d'au moins 11 points
Pas plus d'une note insuffisante ou
au minimum une fois la note 4 et deux fois
la note 3,5

3A

Total des notes d'au moins 12 points

3A

Total des notes d'au moins 12 points

2A et 1B

Total des notes d'au moins 11,5 points
Note 4 au moins au niveau B
Pas plus d'une note insuffisante

2A et 1B

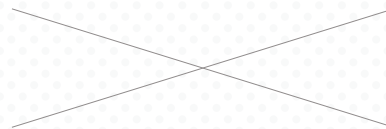
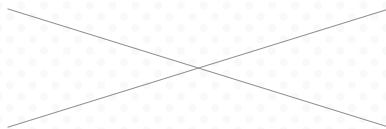
Total des notes d'au moins 14 points
Note 5 au moins au niveau B

2A et 1B

Total des notes d'au moins 14 points
Note 5 au moins au niveau B

1A et 2B

Total des notes d'au moins 12,5 points
Note 4 au moins aux 2 niveaux B
Note 3 au moins au niveau A



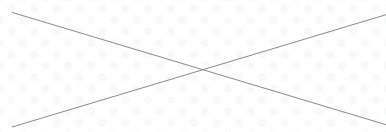
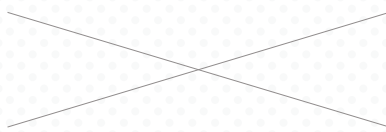
3B

Total des notes d'au moins 13 points
Aucune note insuffisante



2A et 1C

Total des notes d'au moins 13 points
Note 5 au moins au niveau C
Aucune note insuffisante



Option 1, 2 ou 3

Moyenne générale d'option suffisante
Pas plus de 2 notes insuffisantes
dans les disciplines de l'option
Tests d'aptitude pour les options
arts visuels et musique

Option 1, 2 ou 3

Moyenne générale d'option suffisante
Pas plus d'une note insuffisante dans
l'ensemble des disciplines de base
et d'option

Option 1, 2 ou 3

Pas plus d'une note insuffisante dans
l'ensemble des disciplines (sauf éducation
physique)
Test oral d'allemand et cours préparatoire
en allemand durant le 2^e semestre de 10S